

**Conseil Consultatif de Quartier
INVALIDES**

Lundi 22 septembre 2014

Monsieur Christophe POISSON

Nombre de personnes présentes : une vingtaine

Ouverture de la séance à 18h30 par Monsieur Olivier Le QUERE, Maire-adjoint Délégué aux Conseils de Quartier, et présidée par Monsieur Christophe POISSON, Maire adjoint aux associations et à la jeunesse, référent pour le quartier Invalides.

Ordre du jour :

1. Présentation et organisation du CCQ
2. Inventaire et initialisation des projets du Quartier Invalides
3. Questions Diverses.

1. Présentation et organisation du CCQ

Monsieur Olivier LE QUERE, Maire-adjoint délégué aux Conseils de Quartier ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux différents collèges présents. Une présentation du Conseils de quartier est effectuée. Ils ont pour objectifs d'améliorer le cadre de vie des habitants, mais aussi de faire remonter les informations. C'est un lieu d'échanges, vivant et force de proposition où des vœux et des avis peuvent être émis. Le Conseil de quartier se compose de trois collèges : le collège des élus, le collège des associations, et le collège des représentants des habitants. Des vœux et des avis peuvent être émis en CCQ. La durée du mandat est de trois à six ans. Un budget de fonctionnement et d'investissement est attribué à chaque quartier.

Monsieur Christophe POISSON, adjoint au Maire, Délégué aux Associations et à la Jeunesse prend la parole et présente les élus à tour de rôle. Un échange rapide sur les associations et les représentants des habitants est effectué. Monsieur Eric DUFOUR est désigné secrétaire de séance. Madame Capucine EDOU, conseiller d'arrondissement (opposition) suggère la mise en place d'un nouveau domaine consacré à l'animation locale et à la vie de quartier.

2. Inventaire et initialisation des projets du Quartier Invalides

Monsieur Christophe POISSON invite les différents représentants à faire part de leurs réflexions concernant le quartier. Différents signalements sont évoqués, notamment quant aux différents problèmes de circulation qui laisse à désirer dans le quartier. Plusieurs points sont alors évoqués. Tout d'abord, le problème de la circulation des vélos notamment sur le Boulevard des Invalides et l'avenue Rapp : on évoque une signalisation peut claire et donc un respect des voies réservées qui laisse à désirer. Au niveau de la circulation, les habitants se plaignent également de l'étroitesse de rues rendant souvent dangereuse la circulation piétonne. Une habitante constate que le double sens vélo-voiture est très dangereux et qu'aucune signalisation n'a été mise en place pour prévenir de ce double sens. Monsieur M. LAROCK insiste sur les croisements, encore plus dangereux. Face à ces remarques, Monsieur René François BERNARD, adjoint au Maire, délégué à l'Environnement et à

l'Urbanisme précise qu'une demande avait été faite auprès de la ville de Paris et que celle-ci n'avait malheureusement pas abouti. Un habitant suggère de mettre en place un système préventif audio, le même que celui pour les piétons. La Croix Rouge intervient pour parler de la signalisation mise en place dans le 15^e arrondissement : des panneaux bleus indiquant le double sens de circulation entre les vélos et les voitures. Il s'agit précisément des panneaux qui avaient été demandé à la ville pour le 7^e.

Madame Capucine EDOU suggère d'établir un état des lieux des endroits les plus dangereux, ou besoin pour ainsi faire remonter les infos au mieux.

Toujours concernant la circulation et la voirie, les habitants signalent la hauteur des dalles devant le Ministère du travail. On leur répond que ce problème à été résolu et que la hauteur des dalles à été réduite.

Un habitant évoque également le problème des travaux de l'ambassade de Corée, au niveau du 142. Des plots très imposants sont installés inutilement et sont dangereux pour les passants.

Monsieur René François BERNARD précise que beaucoup de travaux ont lieu en ce moment car ils avaient été stoppés au moment des élections municipales et ont donc repris de plus belle. Il évoque également l'existence de l'application « dans ma rue », mise en place par la ville de Paris et qui permet d'envoyer des signalements en direct.

3. Questions Diverses.

Stationnement :

Un habitant signale qu'au niveau du 123 rue de Grenelle, des motos se garent sur le trottoir et empêchent les piétons de circuler et qu'il faudrait en avertir le commissariat de police. Il en est de même au niveau de l'Assemblée Nationale et du boulevard Saint Germain : il est impossible de passer à cause des VHL et des motos garées sur le trottoir.

Un habitant signale également que les deux roues envahissent l'esplanade du pont Alexandre III.

La Place du Palais Bourbon perd elle aussi toute sa beauté à cause de l'envahissement des véhicules qui y stationnent. Monsieur René-François BERNARD reconnaît qu'il existe un réel problème d'installation et précise que le commissariat et le service de la voirie en sont informés.

Propreté et sécurité

Au niveau du boulevard des Invalides, un habitant signale le problème des arbres : les racines provoquent une dégradation de la chaussée, des trous se sont formés et n'ont jamais été rebouchés.

Une habitante évoque également un problème lié à la propreté : au niveau du lycée Victor Duruy, les mégots de cigarette s'accumulent sur les trottoirs... Elle ne comprend pas que ce ne soit pas nettoyé et qu'il n'y est aucune communication préventive de faite envers les jeunes du lycée à propos du tabac. Monsieur Christophe POISSON fait savoir qu'il en parlera avec le proviseur de l'établissement.

Les habitants s'inquiètent aussi du manque de sensibilisation quant à la pollution et s'interrogent sur les interventions possibles. Monsieur POISSON répond qu'il va le signaler à la préfecture de police, mais que le problème est souvent lié aux véhicules de police qui, lors d'interventions, doivent laisser leur moteur en marche.

Une habitante s'inquiète des vendeurs à la sauvette au niveau du quartier Breteuil et place Vauban. Monsieur René-François BERNARD indique qu'il y a déjà eu des remontées de cette information. Le problème est que malgré des interpellations, ils reviennent.... Il faut cependant continuer à le signaler afin que les forces de l'ordre interviennent régulièrement.

Un habitant signale aussi le problème des pelouses des Invalides qui sont très sales, surtout en période estivale où les gens viennent diner et laissent leurs déchets. Monsieur René-François BERNARD répond qu'il y a déjà des gardiens de soir ; la DPP et la police font également de la prévention. C'est malheureusement un problème récurrent et lié principalement à l'incivilité des gens venant de tout Paris sur ces espaces ouverts. Monsieur Christophe POISSON dit qu'il pourrait être envisageable de monter un programme pédagogique sur un certain nombre de mois pour essayer de palier à ce problème. Monsieur René François BERNARD insiste sur l'importance du sélectif tenu d'être respecté sur les espaces verts (Champ de Mars, Invalides et Breteuil). Une habitante suggère de monter un groupe sur la base du volontariat qui pourrait faire de la prévention.

Fin de la séance à 20h00.